

SULTAN



Tous les matelas et sommiers SULTAN subissent une batterie de tests garantissant leur conformité à nos normes rigoureuses de qualité et de durabilité ainsi qu'aux exigences les plus strictes en matière d'usage domestique. C'est pourquoi nous pouvons offrir une garantie de 25 ans couvrant les défauts de matériau et vices de fabrication constatés sur les matelas et sommiers SULTAN portant le logo ci-dessous. Les moteurs électriques bénéficient d'une garantie de 5 ans. Les modalités de ces garanties sont décrites dans la présente brochure.





Pendant combien de temps la garantie est-elle valable?

La garantie couvrant les matelas et composants autres que les mécanismes électriques est de 25 ans à compter de la date d'achat. Le ticket de caisse original est requis comme preuve d'achat. Cette garantie est uniquement à l'avantage de l'acheteur initial du produit. Elle n'est pas transmissible.

La garantie couvrant les mécanismes électriques est de 5 ans à compter de la date d'achat.

Que couvre cette garantie?

Cette garantie, qui entre en vigueur à compter de la date d'achat chez IKEA, couvre les défauts de matériau et vices de fabrication présents sur les éléments énumérés ci-dessous des matelas et/ou sommiers SULTAN. Cette garantie est valable uniquement en cas d'usage domestique.

- Les ressorts des matelas à ressorts
- L'âme en mousse des matelas en mousse
- L'âme en latex des matelas en latex
- Le cadre en bois et les lattes des sommiers à lattes
- Le moteur électrique des sommiers électriques (garantie de 5 ans)

Quels produits ne sont pas couverts par la garantie?

Tous les surmatelas: SULTAN TÅRSTA, SULTAN TORÖD, SULTAN TJÖME, SULTAN TAFJORD, le sommier à lattes SULTAN LADE.

Que fait IKEA en cas de problème?

IKEA examine si la défektivité est couverte par la garantie. IKEA, par le biais de ses propres services ou d'un partenaire autorisé, procède alors, après l'accord du client, à la réparation l'article défectueux ou à son remplacement

par un article équivalent. Dans ces cas, IKEA prend à sa charge les coûts des réparations, des pièces de rechange, de la main-d'œuvre et de son déplacement, à condition que l'article soit disponible pour réparation sans occasionner de dépenses spéciales. Cette règle ne vaut pas pour toute réparation non agréée par IKEA ou son partenaire services autorisé. Les éléments remplacés deviennent la propriété de IKEA. Si l'article ne fait plus partie de l'assortiment IKEA, IKEA pourvoit à un remplacement adéquat. Le client et IKEA se mettent d'accord sur la notion de remplacement adéquat.

Qu'est-ce qui n'est pas couvert par la garantie?

La garantie ne couvre pas les dommages résultant d'un entreposage ou d'un montage inadéquat, d'une utilisation inappropriée, abusive ou impropre, d'une transformation ou du non-respect des instructions d'entretien.

La garantie ne couvre pas l'usure normale, ni les coupures, rayures ou dégâts résultant de chocs ou accidents.

La garantie ne s'applique pas si le produit a été installé à l'extérieur ou dans un environnement humide.

La garantie ne couvre pas les dommages accessoires ou indirects.

90 jours pour échanger un article

Votre nouveau matelas Sultan doit vous plaire à tous points de vue. Si après quelque temps, vous découvrez que le matelas que vous avez acheté ne vous convient pas tout à fait, rapportez-le et essayez-en un autre. Vous avez 90 nuits pour y penser.

Entretien

IKEA vous conseille de retourner le matelas toutes les deux semaines durant les trois premiers mois. Ensuite, il est bon de le retourner tous les deux à trois mois, pour garantir une usure égale et préserver plus longtemps son confort.

Aspirer le matelas permet d'éliminer la poussière et les acariens. C'est la seule méthode d'entretien recommandée par IKEA.

Un excellent moyen de protéger votre matelas est de le compléter par un surmatelas. Le surmatelas prolonge la durée de vie du matelas et améliore l'hygiène du lit puisqu'il est plus facile à déplacer et à aérer.

Ne pliez jamais votre matelas: cela risque d'endommager les ressorts et les autres matériaux.

Même les meilleurs matelas perdent de leur confort avec le temps, et tous accumulent de la poussière et des acariens. Ainsi, même si notre garantie couvre les ressorts et cadres de nos matelas pendant 25 ans, nous vous conseillons de renouveler votre matelas tous les 8 à 10 ans. C'est un bon investissement pour plus de confort et d'hygiène.

Application de la garantie légale

“La présente garantie n'affecte pas les droits du consommateur en vertu du régime des vices cachés ou de l'obligation de délivrance d'un bien conforme tels que prévus par le Code civil (loi du 1er septembre 2004 relative à la protection des consommateurs en cas de vente de biens de consommation).”



Comment nous contacter en cas de besoin?

Contactez votre magasin IKEA. Vous trouverez les adresses et numéros de téléphone dans le catalogue IKEA, ou sur IKEA.be

CONSERVEZ VOTRE TICKET DE CAISSE!

**C'est votre preuve d'achat; il vous sera
demandé pour tout appel en garantie.**

N'hésitez pas à vous rendre sur IKEA.be
pour toute question ou réclamation.

